

Contrat gestion SNCB Beheerscontract NMBS

28 septembre 2015



Intermodalité

- On ne peut se rendre facilement partout seulement à vélo. Ni en train. La combinaison des deux démultiplie les possibilités
- Train + vélo : le plus compétitif par rapport à la voiture !
- Il faut penser les déplacements de porte à porte
- Le déplacement total doit être :
 - rapide
 - confortable
- La SNCB doit se préoccuper du vélo avant et après le train

Stationnement vélo



- En nombre suffisant
- Pratique
- Confortable
- Sécurisé
- Accessible
- Eclairé
- Proche des quais

SNCB

- Nos demandes principales :
 - « **Blue Bike** » dans un plus grand nombre de gares
 - Soutien aux **Points Vélos** (en Wallonie surtout)
 - Tenir compte des vélos cargos, électriques, ...
 - Combinaison plus facile avec les systèmes de **vélos partagés** à Bruxelles, Anvers, Namur
 - Une seule carte de transport pour tout (**MOBIB**)
 - Tarif variable pour embarquer son vélo dans le train
 - Prise en charge des vélos non démontés dans les trains internationaux
 - Ascenseurs dans les grandes gares
 - Goulottes bien conçues ailleurs

Infrabel

- Construction de pistes cyclables le long des voies: itinéraires les + plats et les + rapides
- Maintien de certains passages à niveaux
- Des ponts et des tunnels sécurisants
- Tenir compte des cyclistes dans les chantiers
- Indemnité vélo pour le personnel (idem SNCB)